



## Contrôle attestation de sortie Covid en novembre 2020

-----  
Par Floriane336

Bonjour,

J'ai reçu il y a peu un avis de saisie sur salaire concernant une amende de 375?. Lorsque je saisi le numéro de l'avis sur le site ANTAI il n'y a aucun dossier t'existant. J'ai appelé le service des amendes qui m'explique qu'il s'agit d'une contravention suite à un déplacement hors du domicile sans attestation en novembre dernier.

J'ai bien été contrôlée en novembre dernier pendant le confinement mais j'ai présenté les justificatifs et suis repartie sans soucis. J'étais accompagnée de mon mari et de ma Soeur qui ont eux aussi présenté les justificatifs et n'ont eu aucun problème.

Je ne comprend pas qu'on me saisisse cette somme via mon employeur vu que je n'ai jamais été verbalisée, que je n'ai reçu aucune contravention, aucune relances rien du tout.

Est-ce déjà arrivé à quelqu'un ?

On me conseille d'écrire un courrier pour contester mais quels éléments puis-je apporter ?

Merci par avance